



Est ce que les prud'hommes sont necessaire

Par lili, le 17/04/2008 à 10:48

je m'occupait de ma maman ,handicappee a 80%,dans un fauteuil roulant depuis 11 ans ,ayant ete operer en urgence ,mes freres l'ont placer en maison de retraite ,mes freres n'ont pas voulu que ma mere signe mon licenciement ,malgre une assistante sociale et sur conseil de l'inspection du travail ,mes papiers assedics non plus non pas ete remplis ,si bien que je me retrouve avec rien ,en plus depuis 11 ans je n'ai jamais pris de repos hebdomadaire ,ni jours ferries ,ni conges payes ,par contre j'etais payes par les cheques services et j'avais 10%de conges payes inclus ,mais comme je travailler quand meme et jamais de repos ,a quoi je puis pretendre ,tout le monde me dit que j'ai la loi pour moi ,il faut aller au prud'hommes ,j'aimerais etre sur ! car avec les freres que j'ai ???rnrnest ce que les prud'hommes seront necessaire !!!!